

**REGLEMENT**  
**JEU-CONCOURS**  
**BORNES 70 ANS JOUECLUB**  
**Du 05/10 au 05/11/2022**

**ARTICLE 1 - ORGANISATEUR**

La société EPSE/JouéClub (ci-après dénommée "l'Organisateur » ou « JouéClub »), dont le siège social se situe au 26, rue Roger Touton - 33000 Bordeaux, Société Anonyme à capital variable immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 457 207 249, organise un jeu, gratuit avec obligation d'achat (ci-après dénommé le « Jeu » ou l'« Opération »).

Les modalités de participation et de désignation du Gagnant sont décrites dans le présent Règlement, accessible à l'adresse suivante : [www.joueclub.fr](http://www.joueclub.fr).

Ce jeu est relayé dans les magasins.

La participation entraîne l'acceptation pleine et entière du Règlement, des règles de déontologie en vigueur sur Internet, ainsi que des lois et règlements applicables aux jeux gratuits.

**ARTICLE 2 - DATES DE L'OPERATION**

Le Jeu commence le 05 octobre 2022 à l'heure d'ouverture du magasin - du lundi au samedi, hors jours fériés - et prend fin le 05 novembre 2022 à minuit (heure locale française).

Le Jeu peut être interrompu à tout moment, sans préavis, et sur décision unilatérale de l'Organisateur.

**ARTICLE 3 - PARTICIPANTS**

La participation au Jeu est ouverte à toute personne physique (ci-après dénommée le « Joueur » ou le « Participant »), résidant en France Métropolitaine, Belgique, Monaco ou dans les DROM COM avec ou sans carte de fidélité JouéClub (Carte Magique) au moment de son passage en caisse pour l'achat d'un produit en une seule fois.

Ne peuvent pas participer au Jeu et être désignés comme Gagnants :

- les membres de la société organisatrice (parents alliés et personnel) ;
- toute personne ayant participé directement ou indirectement à l'élaboration du Jeu.

Toute participation de personne mineure est subordonnée à l'autorisation des parents ou du/des titulaire(s) de l'autorité parentale, ou à défaut de son/ses tuteur(s) légaux.

**E.P.S.E Groupement d'Achat**

Siège social : 26 rue Roger Touton 33300 BORDEAUX Nord – Adresse postale Cidex 36 – 33083 Bordeaux Cedex  
SA Coopérative à capital variable – SIRET 457 207 249 00014 – Code APE 511 U

## **ARTICLE 4 - MODALITES DE PARTICIPATION**

2 jeux distincts sont proposés :

- 1) Des « **Instants gagnants** » pour tous les clients ;
- 2) Une « **Hotte de Noël** » à gagner ultérieurement pour les clients porteurs de la carte de fidélité (Carte Magique) uniquement. **1 lot par magasin** sur l'ensemble des participations Carte Magique du 05/10 au 05/11/2022.

Pour participer au Jeu, le Participant devra :

A/ Acheter un produit du magasin JouéClub (minimum d'achat de 0.01€) pour recevoir en caisse :

**Pour les clients sans carte de fidélité JouéClub (Carte Magique) :** leur seront attribué 1 coupon avec 1 code-barre à usage unique qui leur permettra d'accéder au Jeu « Instant gagnant ».

- 1 coupon = 1 chance de gagner le Jeu « Instant gagnant ».

**Pour les détenteurs de la carte de fidélité JouéClub (Carte Magique) :** leur seront attribué 2 coupons avec 2 codes-barres à usage unique qui leur permettront d'accéder au Jeu « Instant gagnant » **ET** la « Hotte de Noël ».

- 2 coupons = 2 chances de gagner le Jeu « Instant gagnant + 1 chance de gagner la « Hotte de Noël ».

B/ Scanner à la borne 70 ans JouéClub présente dans le magasin :

**Pour les clients sans Carte Magique :** leur coupon pour tenter de remporter 1 lot au Jeu « Instant gagnant ».

**Pour les détenteurs de la Carte Magique :** leur 1<sup>er</sup> coupon, puis scanner leur 2<sup>ème</sup> coupon sur lequel se trouve leur numéro de Carte magique, pour tenter à nouveau de remporter 1 lot au Jeu « Instant gagnant » **ET** participer automatiquement au tirage au sort national pour tenter de gagner un chèque d'une valeur de 350€.

Il n'y a pas de limite de participation. Néanmoins pour le jeu de la « Hotte de Noël », 1 seule participation au tirage au sort sera comptabilisée même si le Participant passe plusieurs fois à la caisse du magasin et scanne plusieurs fois son 2<sup>ème</sup> coupon.

Toute participation devra être loyale : il est interdit de modifier ou de tenter de modifier les dispositifs de Jeu proposés ; de mettre en œuvre tout mode de participation qui ne serait pas conforme au Règlement. L'Organisateur a mis en place des moyens techniques afin de pouvoir vérifier la régularité de la participation au Jeu.

## **ARTICLE 5 - DESIGNATION DU GAGNANT ET DU LOT**

### 5.1 Gagnant

- Les Gagnants du Jeu « Instant gagnant » seront annoncés directement sur l'écran de la borne durant toute la durée du jeu-concours. Une fois le coupon scanné, des rouleaux avec pictos tournent sur l'écran :
  - Si les 3 pictos ne sont pas identiques : le Participant n'a pas remporté de lot ;
  - Si les 3 pictos sont identiques : le Participant a remporté 1 lot. Un ticket gagnant sort et le Participant se rend à l'accueil de son magasin JouéClub pour récupérer son lot grâce à son ticket gagnant (uniquement dans le magasin où Le Gagnant a participé). Sans présentation du ticket gagnant, aucun lot ne lui pourra être donné.

**E.P.S.E Groupement d'Achat**

Siège social : 26 rue Roger Touton 33300 BORDEAUX Nord – Adresse postale Cidex 36 – 33083 Bordeaux Cedex  
SA Coopérative à capital variable – SIRET 457 207 249 00014 – Code APE 511 U

Néanmoins, si le(s) Gagnant(s) ne récupère(nt) pas leur dotation en magasin au plus tard le 15/11/2022, le gain sera perdu et ne pourra plus être réclamé.

- Les gagnants du Jeu de la « Hotte de Noël », réservé uniquement aux porteurs de la Carte Magique, seront tirés au sort par un huissier de justice à l'issue du jeu parmi les Participants ayant validé les étapes visées à l'article 3 et 4 du Règlement pendant la Période de Jeu. Il y a 1 gagnant par magasin. Le Gagnant sera contacté par JouéClub au plus tard 1 mois après l'issue du jeu par mail grâce aux informations transmises via leur compte de fidélité JouéClub (Carte Magique) pour lui remettre son lot.  
Néanmoins, si le(s) Gagnant(s) ne répond(ent) pas au plus tard 2 semaines après le premier contact par JouéClub, la société se réserve le droit de contacter un(d') autre(s) Participant(s) désigné(s) Gagnant(s).

## 5.2 Présentation du lot

Les Gagnants se verront attribuer les lots suivants :

- Pour le Jeu « Instant gagnant » réservé à tous les clients : une sélection de dotations\* reproduite en Annexe 1. La valeur indiquée des lots correspond au prix public TTC couramment pratiqué à date de la rédaction du règlement. La valeur est donnée à titre purement indicatif et susceptible de variation minime.  
Ces dotations seront réparties en amont par JouéClub dans l'ensemble des magasins JouéClub participants. Chaque ticket gagnant renvoie à une dotation qui lui est propre. Le gagnant ne pourra pas choisir sa dotation, ni faire de réclamation. Les dotations ne sont ni échangeables, ni remboursables et sont dans la limite des stocks disponibles.
- Pour le Jeu la « Hotte de Noël » : 1 chèque cadeaux d'une valeur de 350€ à dépenser dans les magasins JouéClub de leur choix.

Le lot est strictement nominatif et, à ce titre, ne sera ni transmissible, ni échangeable, sous quelque forme que ce soit et même de façon partielle.

Dans l'hypothèse où le Gagnant ne voudrait pas ou ne pourrait pas, pour quelque raison que ce soit, bénéficier de la dotation gagnée dans les conditions décrites dans le Règlement, il perdra le bénéfice de ladite dotation et ne pourra prétendre à une quelconque indemnisation ou contrepartie financière.

## 5.3 Modalités d'obtention du lot

Le Gagnant garantit que les données communiquées sont exactes et valent preuve de son identité.

Le Gagnant devra informer l'Organisateur par tout moyen de toute modification de ses coordonnées.

L'Organisateur n'est pas responsable si les coordonnées communiquées sont inexactes, incomplètes, si le Gagnant reste introuvable et font obstacle à toute attribution du lot. L'Organisateur n'effectuera pas de recherches complémentaires afin de retrouver le Gagnant qui ne recevra ni prix ni dédommagement.

Aucune réclamation ne pourra être faite concernant les décisions de l'Organisateur, qui statuera de façon souveraine, sans recours possible.

### **E.P.S.E Groupement d'Achat**

Siège social : 26 rue Roger Touton 33300 BORDEAUX Nord – Adresse postale Cidex 36 – 33083 Bordeaux Cedex  
SA Coopérative à capital variable – SIRET 457 207 249 00014 – Code APE 511 U

## **ARTICLE 6 - RESPONSABILITE DE LA SOCIETE ORGANISATRICE**

L'Organisateur ne sera pas responsable si, en cas de force majeure ou d'événement indépendant de leur volonté, il était amené à annuler le présent Jeu, à l'écourter, le proroger, le reporter ou à en modifier les conditions.

Leur responsabilité ne saurait être non plus recherchée à raison de tout dommage de quelque nature qui pourrait survenir au Gagnant pendant la jouissance de sa dotation.

L'Organisateur s'engage toutefois à informer les Participants de modifications par tout moyen approprié.

L'Organisateur n'est pas responsable en cas d'utilisation par les Participants de coordonnées de personnes non consentantes.

L'Organisateur n'est pas responsable si les Participants ne peuvent pas s'inscrire en ligne en raison d'un problème technique et l'Organisateur n'est pas responsable si des produits sont en rupture de stock.

## **ARTICLE 7 - ACCEPTATION DU REGLEMENT**

La participation à ce Jeu implique l'acceptation pleine et entière sans réserve du présent Règlement.

Le présent Règlement sera mis en ligne et consultable en ligne gratuitement sur le site internet [www.joueclub.fr](http://www.joueclub.fr).

## **ARTICLE 8 - PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES**

L'Organisateur s'engage à respecter la réglementation applicable au traitement des données à caractère personnel et, en particulier, la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et libertés, dans sa version consolidée, et le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018.

Les données personnelles strictement nécessaires à la réalisation et gestion du Jeu des Participants sont collectées, enregistrées et traitées pendant le temps qui sera nécessaire, sans pouvoir dépasser trois (3) ans à compter de leur collecte ou du dernier contact.

Les données personnelles fournies ne seront pas transmises à des tiers sauf obligation légale.

Seules les personnes habilitées au sein de la société organisatrice peuvent accéder à ces informations.

Conformément au Règlement général sur la protection des données, les personnes physiques bénéficient d'un droit d'accès, rectification, d'opposition et de suppression des informations les concernant.

Toute demande tendant à l'exercice de ces droits, ainsi que toute demande d'information concernant la protection des données à caractère personnel, doivent être effectuées auprès de l'Organisateur à l'adresse électronique [dpo@joueclub.fr](mailto:dpo@joueclub.fr) ou à l'adresse postale suivante :

E.P.S.E JOUÉCLUB  
26 Rue Roger Touton  
33300 BORDEAUX

### **E.P.S.E Groupement d'Achat**

Siège social : 26 rue Roger Touton 33300 BORDEAUX Nord – Adresse postale Cidex 36 – 33083 Bordeaux Cedex  
SA Coopérative à capital variable – SIRET 457 207 249 00014 – Code APE 511 U

## **ARTICLE 9 - INFORMATIONS GENERALES - LITIGES**

9.1 Toute contestation ou litige né de l'interprétation ou de l'exécution du Règlement devra être formulé par écrit et adressée à JouéClub, dont l'adresse postale est précisée au sein de l'article 1<sup>er</sup> du présent règlement.

9.2 Toute contestation ou réclamation relative au Jeu ne pourra être prise en considération passé un délai d'1 (un) mois après clôture du Jeu, soit le 05/12/22 au plus tard.

9.3 La Société Organisatrice tranchera toute question relative à l'application du présent règlement, dans le respect de la législation française.

9.4 Tout différend né à l'occasion de ce jeu-concours fera l'objet d'une tentative de règlement amiable.

9.5 Les litiges nés de l'exécution ou de l'interprétation de l'une des dispositions du présent Règlement, non résolus pas accord amiable, seront soumis au Tribunal compétent de Bordeaux.

\*\*\*\*\*

**E.P.S.E Groupement d'Achat**

Siège social : 26 rue Roger Touton 33300 BORDEAUX Nord – Adresse postale Cidex 36 – 33083 Bordeaux Cedex  
SA Coopérative à capital variable – SIRET 457 207 249 00014 – Code APE 511 U

# DU 5 OCTOBRE AU 5 NOVEMBRE 2022, JEU CONCOURS NOEL BORNES 70 ANS JOUECLUB

*\*La valeur indiquée des lots correspond au prix public TTC couramment pratiqué à date de la rédaction du règlement. La valeur est donnée à titre purement indicatif et susceptible de variation minime*

Lots éligibles à l'offre		
DESIGNATION	QUANTITE RETENUE	PRIX UNITAIRE
GULLI (10000 codes Abonnement Gulli Max)	9 884	14.95 €
GULLI (100 places Gulli Parc) - Voucher entrée matin	1 136	11 €
GULLI (2 séjours 4 personnes Peragudes) - Modalité à venir - Voucher électronique Papier	3	600 €
GULLI (5 tablettes)	5	149 €
GULLI (Code Magazine physique "Dinopédia Magazine")	70	30 €
BONS D'ACHAT JouéClub	29 770	5 €
TOTEM INFERNAL XTREM DUEL	282	18.32 €
RAINBOW BRUSH ATELIER LETTRES	282	17.66 €
BB JUNIOR - Pistolet Lanceur avec véhicule Volkswagen - station-service sonore	215	10.82 €
Sophie la girafe 60 ans édition limitée	282	9.70 €
BOSCH - Livre de coloriage (français)	282	15.13 €
Pantin lapin avec mouchoir 'Doudou Garantie'	282	6.50 €
Nexcube 3x3 classic	282	8.33 €
DISNEY Bambi carte à diamanter 18x18cm Crystal Art	282	4.95 €
DISNEY Mickey carte à diamanter 18x18cm Crystal Art	282	4.95 €
Baby coffret 10 jeux éducatif Carotina Baby	282	12.49 €
Carotina Stylo parlant « J'apprends l'Anglais »	282	10.83 €
LE GRAND KIT DU MAGNETISME	159	16.66 €
ECOLE DE DESSIN MIRACULOUS	137	12.49 €

## E.P.S.E Groupement d'Achat

Siège social : 26 rue Roger Touton 33300 BORDEAUX Nord – Adresse postale Cidex 36 – 33083 Bordeaux Cedex  
SA Coopérative à capital variable – SIRET 457 207 249 00014 – Code APE 511 U

Dobble 360°	282	26.00 €
Fais ta Valise	282	22.50 €
Pinypon - Blister 1 figurine New Look avec accessoires asst	296	4.99 €
PLAYSET 2 EN 1 LA SALLE SUR DEMANDE MAGICAL MINIS™ Wizarding World	282	20.83 €
Puzzle rond 500 p - Océan (Circle of Colors)	102	10.50 €
CreArt - grand - Boho Lion	101	11.65 €
Echoes Le Cocktail	79	6.20 €
WOPONO PAF SACHET 10 + 1 SWAP	832	1.75 €
VP CARS MINI GARAGE	282	14.16 €
FLOROLLE JASMINE	282	16.5 €
Peluche Hello Maestro 25 cmH	282	9.95 €
Stegosauve 3D	248	19.90 €
Asst Princesse Dreamtopia	282	9.19 €
ZoomiZooz - Tube Trio animaux assortis	324	6.86 €
ZoomiZooz - Animaux assortis	324	2.56 €
Le ranch lapin	268	18.85 €
Le dragon de feu de Kai - Évolution	268	18.47 €
Le camion planteur d'arbres	268	18.47 €
Le défi de cascade : l'attaque des requins	268	12.41 €
NERF ELITE 2.0 TRIO TD 3	578	6.25 €
MONOPOLY BID	832	5 €
CLASSIC CARD GAME GUESS WHO	832	3.75 €
CLASSIC CARD GAME CLUE	832	3.75 €
CLASSIC CARD GAMES BATTLESHIP	832	3.75 €
CLASSIC CARD GAMES CONNECT 4	832	3.75 €
Coffret de 5 Bracelets Blingle BANDS	296	10.83 €
JEUX HILO	282	12.50 €
CRAYON BICOLORE COLOR'PEPS X24 BTE CARTON	60	
CRAYON COUL PLAST COLOR X24 PULSE BTE	60	
CRAYONS COULEURS A L'EAU X24 BTE CARTON	60	

**E.P.S.E Groupement d'Achat**

Siège social : 26 rue Roger Touton 33300 BORDEAUX Nord – Adresse postale Cidex 36 – 33083 Bordeaux Cedex  
SA Coopérative à capital variable – SIRET 457 207 249 00014 – Code APE 511 U

CRAYONS COLOR'PEPS X24 BTE CARTON	60	
ARDOISE REVERSIBLE CHAT - 41 x 30	80	8.32 €
ARDOISE REVERSIBLE CROCODILE - 41 x 30	79	8.32 €
ARDOISE REVERSIBLE SOUS-MARIN - 41 x 30	79	8.32 €
ARDOISE REVERSIBLE MONTGOLFIERE - 41 x 30	58	8.32 €
Cabane dans les arbres et toboggan	282	16.66 €
SABRE	33	6.99 €
PARURE DE BIJOUX	30	4.99 €
ORBEEZ SURPRISES	139	4.99 €
L.O.L. SURPRISE - BOYS	146	14.99 €
POP POP HAIR SURPRISE - 3-IN-1	66	14.99 €
LOL SURPRISE -HAIRFLIX REMIX -	118	24.99 €
L.O.L SURPRISE PETS REMIX	60	19.99 €
FUZZIMAL ASST	81	1 517 €
BOITE 2 MOJIPOPS	41	13.99 €
GEMMIES - SET DE 300 GEMS ASS	28	14.99 €
PELUCHE TIJI MR FIT VIOLET	46	11.90 €
SAC CABAS LA REINE DES NEIGES	68	2.15 €
SAC CABAS AVENGERS	61	2.15 €
FIGURINE CATS+ ACCESSOIRE - AS	150	9.99 €
EKINIA BOX	117	16.99 €
RITZY ROLLERZ 1 PERSONNAGE	50	6.99 €
FIGURINE MOLANG ET AMIS ASST	150	6.99 €
GEMMIES PACK THEMATIQUE 2 CREATIONS-4	564	14.99 €
GEMMIES STUDIO DE DESIGN	133	29.99 €
POISSON BUBBLEBY GRIS	296	5.00 €
MUG ELENA D'AVALOR - 3 ASST.	163	12.99
BOUILLOIRE	564	11.90
BOB LE TRAIN - LA FAMILLE DE BOB	282	14.99
BOB LE TRAIN - TRAIN BOITE A FORMES	832	19.99
Pat'Patrouille	495	5 €

### E.P.S.E Groupement d'Achat

Siège social : 26 rue Roger Touton 33300 BORDEAUX Nord – Adresse postale Cidex 36 – 33083 Bordeaux Cedex  
SA Coopérative à capital variable – SIRET 457 207 249 00014 – Code APE 511 U



# MODALITES DES LOTS

## ENTREE PARC FUTUROSCOPE

Valable pour une visite jusqu'au 21/10/2023 selon le calendrier d'ouverture du Parc, disponible sur [futuroscope.com](http://futuroscope.com). Aucune prolongation de la date ne pourra être accordée. Rendez-vous à l'accueil de votre magasin pour retirer votre lot.

Retrouvez les modalités d'entrée au Parc sur votre ticket.

*Lot disponible jusqu'au 15 /11/2022, non remboursable ni échangeable.*

*Plus de modalités sur [joueclub.fr](http://joueclub.fr)*

## MAGAZINE PAT PATROUILLE

Rendez-vous à l'accueil de votre magasin pour retirer votre lot.

*Lot disponible jusqu'au 15/11/2022, non remboursable ni échangeable.*

*Plus de modalités sur [joueclub.fr](http://joueclub.fr)*

## BON D'ACHAT 5 EUROS

Sur présentation de ce coupon, une remise d'une valeur de 5 euros vous sera appliquée pour l'achat d'un montant minimum de 30 euros en une seule fois. Aucune monnaie ne pourra être rendue en caisse.

*Valable jusqu'au 30/11/2022, uniquement dans le magasin dans lequel vous avez participé.*

*Valable hors promotions, soldes, livres multimédias, consoles et jeux-vidéo, achat de cartes et chèques cadeaux. Lot non remboursable ni échangeable. Plus de modalités sur [joueclub.fr](http://joueclub.fr)*

## GULLI MAX

Le service premium de vidéos à la demande de Gulli ! Rendez-vous sur [Gulli.fr](http://Gulli.fr) et profitez de milliers de vidéos avec des saisons inédites en intégralité avec les héros préférés des enfants, en illimité et sans publicité ! Pour cela : créez votre compte Gulli sur [gulli.fr](http://gulli.fr) à la page liée à l'opération. Entrez votre code ci-dessous « code indiqué sur le ticket gagnant ».

Celui-ci est activable jusqu'au 31/12/2022.

*Lot non remboursable ni échangeable. Plus de modalités sur [joueclub.fr](http://joueclub.fr)*

## GULLI PARC

Retrouvez les modalités d'entrée au Parc sur votre ticket.

Rendez-vous à l'accueil de votre magasin pour retirer votre lot.

*Lot disponible jusqu'au 15/11/2022, non remboursable ni échangeable.*

*Plus de modalités sur [joueclub.fr](http://joueclub.fr)*

Copyright : © Gulli Parc 2022

### **E.P.S.E Groupement d'Achat**

Siège social : 26 rue Roger Touton 33300 BORDEAUX Nord – Adresse postale Cidex 36 – 33083 Bordeaux Cedex  
SA Coopérative à capital variable – SIRET 457 207 249 00014 – Code APE 511 U

## **GULLI SEJOUR PEYRAGUDES 1**

Prenez un bol d'air pur au cœur de la magnifique vallée du Louron située dans les départements des Hautes-Pyrénées et de la Haute-Garonne, et profitez en famille de nombreuses activités sportives et culturelles.

Ce séjour comprend 1 hébergement 1 semaine pour 4 personnes (2 adultes + 2 enfants) avec 4 entrées à Balnéa, 4 pers aller/retour Skyvall et 4 montées en télésièges. Valable en été 2023.

Séjour réservable via la Maison de Peyragudes au 05.62.99.69.99, sous réserve de disponibilités. Voir le détail des conditions sur votre bon cadeau.  
Rendez-vous à l'accueil de votre magasin pour retirer votre lot.

*Lot disponible jusqu'au 15/11/2022, non remboursable ni échangeable.*

*Plus de modalités sur [joueclub.fr](http://joueclub.fr)*

*Copyright : © Peyragudes, station membre de la communauté N'PY 2022.*

## **GULLI SEJOUR PEYRAGUDES 2**

Prenez un bol d'air pur au cœur de la magnifique vallée du Louron située dans les départements des Hautes-Pyrénées et de la Haute-Garonne, et profitez en famille de nombreuses activités sportives et culturelles.

Ce séjour comprend un hébergement 1 semaine pour 4 personnes (2 adultes + 2 enfants) valable du 17 au 26 décembre 2022. Il comprend 4 pass Remontées Mécaniques 6 jours et 4 entrées à Balnéa.

Séjour réservable via la Maison de Peyragudes au 05.62.99.69.99, sous réserve de disponibilités. Voir le détail des conditions sur votre bon cadeau.

Rendez-vous à l'accueil de votre magasin pour retirer votre lot.

*Lot disponible jusqu'au 15/11/2022, non remboursable ni échangeable.*

*Plus de modalités sur [joueclub.fr](http://joueclub.fr)*

*Copyright : © Peyragudes, station membre de la communauté N'PY 2022*

## **GULLI SEJOUR PEYRAGUDES 3**

Prenez un bol d'air pur au cœur de la magnifique vallée du Louron située dans les départements des Hautes-Pyrénées et de la Haute-Garonne, et profitez en famille de nombreuses activités sportives et culturelles.

Ce séjour comprend un hébergement pour 4 personnes (2 adultes + 2 enfants), hors vacances scolaires toutes zones, avec 4 pass remontées mécaniques 6 jours et 4 entrées à Balnéa. Séjour valable pour les hivers 2022/2023 sous réserve de disponibilités.

Séjour réservable via la Maison de Peyragudes au 05.62.99.69.99, sous réserve de disponibilités. Voir le détail des conditions sur votre bon cadeau.

Rendez-vous à l'accueil de votre magasin pour retirer votre lot.

*Lot disponible jusqu'au 05/12/2022, non remboursable ni échangeable.*

**E.P.S.E Groupement d'Achat**

Siège social : 26 rue Roger Touton 33300 BORDEAUX Nord – Adresse postale Cidex 36 – 33083 Bordeaux Cedex  
SA Coopérative à capital variable – SIRET 457 207 249 00014 – Code APE 511 U

Plus de modalités sur [joueclub.fr](http://joueclub.fr)

Copyright : © Peyragudes, station membre de la communauté N'PY 2022

### **GULLI DINOPEDIA-DECOUVERTE**

**UN ABONNEMENT DE 3 MOIS AU MAGAZINE Dinopedia-Découverte !**

Rendez-vous sur : <https://dinopedia-decouverte.fr/> , sélectionnez l'abonnement Paléo-Info et entrez votre code promo JOUECLUB70 qui vous donne droit à 3 mois d'abonnement gratuit, ensuite l'abonnement passera à 7,90€ (résiliable à tout moment).

*Lot non remboursable ni échangeable.*

*Plus de modalités sur [joueclub.fr](http://joueclub.fr)*

*Copyright : Dinopedia découverte © 2022. Tous droits réservés.*

### **GULLI TABLETTE KURIO**

La tablette la plus fun pour les enfants ! Et plus sûre pour les parents !

Rendez-vous à l'accueil de votre magasin pour retirer votre lot.

*Lot disponible jusqu'au 15/11/2022, non remboursable ni échangeable.*

*Plus de modalités sur [joueclub.fr](http://joueclub.fr)*

*Copyright : © KURIO*

<p style="text-align: center;"><b>AVENANT AU REGLEMENT</b> <b>JEU-CONCOURS</b> <b>BORNES 70 ANS JOUECLUB</b> <b>Du 05/10 au 05/11/2022 et du 05/11 au 05/12/2022</b></p>
--

### **ARTICLE 1 - ORGANISATEUR**

La société EPSE/JouéClub (ci-après dénommée "l'Organisateur" ou « JouéClub »), dont le siège social se situe au 26, rue Roger Touton - 33000 Bordeaux, Société Anonyme à capital variable immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 457 207 249, organise un jeu, gratuit avec obligation d'achat (ci-après dénommé le « Jeu » ou l'« Opération »).

Les modalités de participation et de désignation du Gagnant sont décrites dans le présent Règlement, accessible à l'adresse suivante : [www.joueclub.fr](http://www.joueclub.fr).

Ce jeu est relayé dans les magasins.

La participation entraîne l'acceptation pleine et entière du Règlement, des règles de déontologie en vigueur sur Internet, ainsi que des lois et règlements applicables aux jeux gratuits.

**E.P.S.E Groupement d'Achat**

Siège social : 26 rue Roger Touton 33300 BORDEAUX Nord – Adresse postale Cidex 36 – 33083 Bordeaux Cedex  
SA Coopérative à capital variable – SIRET 457 207 249 00014 – Code APE 511 U

## ARTICLE 2 - DATES DE L'OPERATION

Le Jeu commence le 05 octobre 2022 à l'heure d'ouverture du magasin - du lundi au samedi, hors jours fériés - et prend fin le 05 novembre 2022 à minuit (heure locale française). Sur le périmètre France Métropole, Belgique, Monaco et Corse.

Concernant le périmètre DROM COM, le jeu commence du 05 novembre 2022 à l'heure d'ouverture du magasin - du lundi au samedi, hors jours fériés - et prend fin le 05 décembre 2022 à minuit (heure locale).

Le Jeu peut être interrompu à tout moment, sans préavis, et sur décision unilatérale de l'Organisateur.

## ARTICLE 3 - PARTICIPANTS

La participation au Jeu est ouverte à toute personne physique (ci-après dénommée le « Joueur » ou le « Participant »), résidant en France Métropolitaine, Belgique, Monaco ou dans les DROM COM avec ou sans carte de fidélité JouéClub (Carte Magique) au moment de son passage en caisse pour l'achat d'un produit en une seule fois.

Ne peuvent pas participer au Jeu et être désignés comme Gagnants :

- les membres de la société organisatrice (parents alliés et personnel) ;
- toute personne ayant participé directement ou indirectement à l'élaboration du Jeu.

Toute participation de personne mineure est subordonnée à l'autorisation des parents ou du/des titulaire(s) de l'autorité parentale, ou à défaut de son/ses tuteur(s) légaux.

## ARTICLE 4 - MODALITES DE PARTICIPATION

2 jeux distincts sont proposés :

- 3) Des « **Instants gagnants** » pour tous les clients ;
- 4) Une « **Hotte de Noël** » à gagner ultérieurement pour les clients porteurs de la carte de fidélité (Carte Magique) uniquement. **1 lot par magasin** sur l'ensemble des participations Carte Magique du 05/10 au 05/11/2022 ou du 05/11 au 05/12/2022 pour les DROM COM.

Pour participer au Jeu, le Participant devra :

A/ Acheter un produit du magasin JouéClub (minimum d'achat de 0.01€) pour recevoir en caisse :

**Pour les clients sans carte de fidélité JouéClub (Carte Magique) :** leur seront attribué 1 coupon avec 1 code-barre à usage unique qui leur permettra d'accéder au Jeu « Instant gagnant ».

- 1 coupon = 1 chance de gagner le Jeu « Instant gagnant ».

**Pour les détenteurs de la carte de fidélité JouéClub (Carte Magique) :** leur seront attribué 2 coupons avec 2 codes-barres à usage unique qui leur permettront d'accéder au Jeu « Instant gagnant » **ET** la « Hotte de Noël ».

- 2 coupons = 2 chances de gagner le Jeu « Instant gagnant + 1 chance de gagner la « Hotte de Noël ».

**E.P.S.E Groupement d'Achat**

Siège social : 26 rue Roger Touton 33300 BORDEAUX Nord – Adresse postale Cidex 36 – 33083 Bordeaux Cedex  
SA Coopérative à capital variable – SIRET 457 207 249 00014 – Code APE 511 U

B/ Scanner à la borne 70 ans JouéClub présente dans le magasin :  
**Pour les clients sans Carte Magique** : leur coupon pour tenter de remporter 1 lot au Jeu « Instant gagnant ».

**Pour les détenteurs de la Carte Magique** : leur 1<sup>er</sup> coupon, puis scanner leur 2<sup>ème</sup> coupon sur lequel se trouve leur numéro de Carte magique, pour tenter à nouveau de remporter 1 lot au Jeu « Instant gagnant » **ET** participer automatiquement au tirage au sort national pour tenter de gagner un chèque d'une valeur de 350€.

Il n'y a pas de limite de participation. Néanmoins pour le jeu de la « Hotte de Noël », 1 seule participation au tirage au sort sera comptabilisée même si le Participant passe plusieurs fois à la caisse du magasin et scanne plusieurs fois son 2<sup>ème</sup> coupon.

Toute participation devra être loyale : il est interdit de modifier ou de tenter de modifier les dispositifs de Jeu proposés ; de mettre en œuvre tout mode de participation qui ne serait pas conforme au Règlement. L'Organisateur a mis en place des moyens techniques afin de pouvoir vérifier la régularité de la participation au Jeu.

## **ARTICLE 5 - DESIGNATION DU GAGNANT ET DU LOT**

### **5.1 Gagnant**

- Les Gagnants du Jeu « Instant gagnant » seront annoncés directement sur l'écran de la borne durant toute la durée du jeu-concours. Une fois le coupon scanné, des rouleaux avec pictos tournent sur l'écran :
  - Si les 3 pictos ne sont pas identiques : le Participant n'a pas remporté de lot ;
  - Si les 3 pictos sont identiques : le Participant a remporté 1 lot. Un ticket gagnant sort et le Participant se rend à l'accueil de son magasin JouéClub pour récupérer son lot grâce à son ticket gagnant (uniquement dans le magasin où Le Gagnant a participé). Sans présentation du ticket gagnant, aucun lot ne lui pourra être donné.

Néanmoins, si le(s) Gagnant(s) ne récupère(nt) pas leur dotation en magasin au plus tard le 15/11/2022, le gain sera perdu et ne pourra plus être réclamé, concernant les DROM COM, si le(s) Gagnant(s) ne récupère(nt) pas leur dotation en magasin au plus tard le 15/12/2022, le gain sera perdu et ne pourra plus être réclamé.

- Les gagnants du Jeu de la « Hotte de Noël », réservé uniquement aux porteurs de la Carte Magique, seront tirés au sort par un huissier de justice à l'issue du jeu parmi les Participants ayant validé les étapes visées à l'article 3 et 4 du Règlement pendant la Période de Jeu. Il y a 1 gagnant par magasin. Le Gagnant sera contacté par JouéClub au plus tard 1 mois après l'issue du jeu par mail grâce aux informations transmises via leur compte de fidélité JouéClub (Carte Magique) pour lui remettre son lot.

Néanmoins, si le(s) Gagnant(s) ne répond(ent) pas au plus tard 2 semaines après le premier contact par JouéClub, la société se réserve le droit de contacter un(d') autre(s) Participant(s) désigné(s) Gagnant(s).

### **E.P.S.E Groupement d'Achat**

Siège social : 26 rue Roger Touton 33300 BORDEAUX Nord – Adresse postale Cidex 36 – 33083 Bordeaux Cedex  
SA Coopérative à capital variable – SIRET 457 207 249 00014 – Code APE 511 U

## 5.2 Présentation du lot

Les Gagnants se verront attribuer les lots suivants :

- Pour le Jeu « Instant gagnant » réservé à tous les clients : une sélection de dotations\* reproduite en Annexe 1. La valeur indiquée des lots correspond au prix public TTC couramment pratiqué à date de la rédaction du règlement. La valeur est donnée à titre purement indicatif et susceptible de variation minime.  
Ces dotations seront réparties en amont par JouéClub dans l'ensemble des magasins JouéClub participants. Chaque ticket gagnant renvoie à une dotation qui lui est propre. Le gagnant ne pourra pas choisir sa dotation, ni faire de réclamation. Les dotations ne sont ni échangeables, ni remboursables et sont dans la limite des stocks disponibles.
- Pour le Jeu la « Hotte de Noël » : 1 chèque cadeaux d'une valeur de 350€ à dépenser dans les magasins JouéClub de leur choix.

Le lot est strictement nominatif et, à ce titre, ne sera ni transmissible, ni échangeable, sous quelque forme que ce soit et même de façon partielle.

Dans l'hypothèse où le Gagnant ne voudrait pas ou ne pourrait pas, pour quelque raison que ce soit, bénéficier de la dotation gagnée dans les conditions décrites dans le Règlement, il perdra le bénéfice de ladite dotation et ne pourra prétendre à une quelconque indemnisation ou contrepartie financière.

## 5.3 Modalités d'obtention du lot

Le Gagnant garantit que les données communiquées sont exactes et valent preuve de son identité.

Le Gagnant devra informer l'Organisateur par tout moyen de toute modification de ses coordonnées.

L'Organisateur n'est pas responsable si les coordonnées communiquées sont inexactes, incomplètes, si le Gagnant reste introuvable et font obstacle à toute attribution du lot. L'Organisateur n'effectuera pas de recherches complémentaires afin de retrouver le Gagnant qui ne recevra ni prix ni dédommagement.

Aucune réclamation ne pourra être faite concernant les décisions de l'Organisateur, qui statuera de façon souveraine, sans recours possible.

## **ARTICLE 6 - RESPONSABILITE DE LA SOCIETE ORGANISATRICE**

L'Organisateur ne sera pas responsable si, en cas de force majeure ou d'événement indépendant de leur volonté, il était amené à annuler le présent Jeu, à l'écourter, le proroger, le reporter ou à en modifier les conditions.

Leur responsabilité ne saurait être non plus recherchée à raison de tout dommage de quelque nature qui pourrait survenir au Gagnant pendant la jouissance de sa dotation.

L'Organisateur s'engage toutefois à informer les Participants de modifications par tout moyen approprié.

L'Organisateur n'est pas responsable en cas d'utilisation par les Participants de coordonnées de personnes non consentantes.

### **E.P.S.E Groupement d'Achat**

Siège social : 26 rue Roger Touton 33300 BORDEAUX Nord – Adresse postale Cidex 36 – 33083 Bordeaux Cedex  
SA Coopérative à capital variable – SIRET 457 207 249 00014 – Code APE 511 U

L'Organisateur n'est pas responsable si les Participants ne peuvent pas s'inscrire en ligne en raison d'un problème technique et l'Organisateur n'est pas responsable si des produits sont en rupture de stock.

## **ARTICLE 7 - ACCEPTATION DU REGLEMENT**

La participation à ce Jeu implique l'acceptation pleine et entière sans réserve du présent Règlement.

Le présent Règlement sera mis en ligne et consultable en ligne gratuitement sur le site internet [www.joueclub.fr](http://www.joueclub.fr).

## **ARTICLE 8 - PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES**

L'Organisateur s'engage à respecter la réglementation applicable au traitement des données à caractère personnel et, en particulier, la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et libertés, dans sa version consolidée, et le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018.

Les données personnelles strictement nécessaires à la réalisation et gestion du Jeu des Participants sont collectées, enregistrées et traitées pendant le temps qui sera nécessaire, sans pouvoir dépasser trois (3) ans à compter de leur collecte ou du dernier contact.

Les données personnelles fournies ne seront pas transmises à des tiers sauf obligation légale.

Seules les personnes habilitées au sein de la société organisatrice peuvent accéder à ces informations.

Conformément au Règlement général sur la protection des données, les personnes physiques bénéficient d'un droit d'accès, rectification, d'opposition et de suppression des informations les concernant.

Toute demande tendant à l'exercice de ces droits, ainsi que toute demande d'information concernant la protection des données à caractère personnel, doivent être effectuées auprès de l'Organisateur à l'adresse électronique [dpo@joueclub.fr](mailto:dpo@joueclub.fr) ou à l'adresse postale suivante :

E.P.S.E JOUÉCLUB  
26 Rue Roger Touton  
33300 BORDEAUX

## **ARTICLE 9 - INFORMATIONS GENERALES - LITIGES**

9.1 Toute contestation ou litige né de l'interprétation ou de l'exécution du Règlement devra être formulé par écrit et adressée à JouéClub, dont l'adresse postale est précisée au sein de l'article 1<sup>er</sup> du présent règlement.

9.2 Toute contestation ou réclamation relative au Jeu ne pourra être prise en considération passé un délai d'1 (un) mois après clôture du Jeu, soit le 05/12/22 au plus tard ou le 05/01/2023 pour les DROM COM.

9.3 La Société Organisatrice tranchera toute question relative à l'application du présent règlement, dans le respect de la législation française.

**E.P.S.E Groupement d'Achat**

Siège social : 26 rue Roger Touton 33300 BORDEAUX Nord – Adresse postale Cidex 36 – 33083 Bordeaux Cedex  
SA Coopérative à capital variable – SIRET 457 207 249 00014 – Code APE 511 U

9.4 Tout différend né à l'occasion de ce jeu-concours fera l'objet d'une tentative de règlement amiable.

9.5 Les litiges nés de l'exécution ou de l'interprétation de l'une des dispositions du présent Règlement, non résolus pas accord amiable, seront soumis au Tribunal compétent de Bordeaux.

**E.P.S.E Groupement d'Achat**

Siège social : 26 rue Roger Touton 33300 BORDEAUX Nord – Adresse postale Cidex 36 – 33083 Bordeaux Cedex  
SA Coopérative à capital variable – SIRET 457 207 249 00014 – Code APE 511 U